

DEMANDE DE TEMPS PARTIEL
SUR AUTORISATION

Demande initiale

Renouvellement

Pôle 1^{er} degré - gestion collective

Date limite réception

IEN : 8 mars 2019

DSDEN : 31 mars 2019

DEMANDE DE REPRISE A TEMPS PLEIN

Année scolaire 2019/2020

NOM d'usage :		Prénom :	
Nom patronymique :			
Position et/ou affectation en 2018/2019 (commune-école/fonction/spécialité) :			
Titulaire du poste: <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Participation mouvement départemental <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

J'ai l'honneur de solliciter, pour l'année scolaire 2019/2020

La reprise de mes fonctions à temps plein à compter du 1^{er} septembre 2019

Le bénéfice d'un temps partiel sur autorisation:

Pour convenances personnelles

Pour création ou reprise d'une entreprise (cf. fiche n° 2- joindre annexe IV-1)

50% hebdomadaire

50 % annualisé (1)

1 jour libéré

(journée(s) libérée(s) souhaitée(s))

Après validation de l'emploi du temps, toute modification portant sur le jour libéré et qui entraîne un changement dans la quotité de service effectif devra être immédiatement signalé à la gestion collective sous couvert de l'IEN. En effet cette modification peut avoir une incidence financière.

(1) Mi-temps annualisé

Je souhaiterais travailler

la première partie de l'année (1^{er} septembre 2019 au 31 janvier 2020)

la seconde partie de l'année (1^{er} février 2020 au 31 août 2020)

par quinzaine

Si l'organisation du temps partiel annualisé s'avère impossible, je maintiens ma demande de mi-temps qui sera organisé dans un cadre hebdomadaire :

Oui Non (si non, l'enseignant assurera son service à temps complet)

A noter : le temps partiel sur autorisation peut être comptabilisé sur demande, comme une période de travail à temps plein (**formulaire demande de surcotisation à compléter**)

Fait àle.....

Signature :

Avis et signature de l'I.E.N. :

Date :

FAVORABLE

DEFAVORABLE

A retourner au pôle 1^{er} degré après validation de l'IEN